

La Fédération Sports pour Tous sera visible et accessible dans toutes les régions de France. Le bien-être est à ta portée, près de chez toi, accessible, ludique, fun, tendance.

STRUCTURES ÉLIGIBLES

Seuls les Comités Régionaux Sports pour Tous peuvent pour 2020 demander une aide au titre du PSF.

Toutefois, les Comités Départementaux (CD) et les Clubs affiliés qui souhaitent accueillir la Caravane Sports pour Tous, peuvent se rapprocher de leur Comité Régional (CR). Ces derniers coordonneront les actions sur leur territoire en lien avec les clubs et les CD.

OBJECTIFS

Sensibiliser, informer et recruter de nouveaux pratiquants.

DESRIPTIF

La Caravane : le « Club mobile » de la Fédération Française Sports pour Tous. Elle est conçue pour organiser des événements, en priorité dans les territoires les plus isolés. Chaque manifestation sera l'opportunité de réunir des personnes, d'évaluer de la condition physique, de découvrir de (nouvelles) activités physiques, d'échanger sur les métiers du sport, de développer une activité ou un club. La caravane peut s'associer à un événement déjà existant ou être le prétexte pour en créer un sur mesure. Toutes les idées sont bonnes pour générer un événement adapté à vos besoins, votre territoire, à votre public... Elle peut s'adresser à des pratiquants ou des non pratiquants, se construire en milieu rural ou urbain, sur 1 journée ou plusieurs journées...

Identifiable et surtout équipée d'un groupe électrogène (électricité), d'éclairages, d'un podium, de mobiliers Sports pour Tous, de matériels pédagogiques, de visuels de communication, la caravane répond aussi à notre volonté de recentrer l'action de la Fédération sur l'accessibilité des sports de loisir, d'accroître la notoriété de la Fédération Française Sports pour Tous, de faire ensemble et donc renforcer la proximité et le lien/relation avec le local.

Un Cahier des charges « Caravane Sports pour Tous » est en cours de construction et sera communiqué aux régions intéressées.

BUDGET (coûts de fonctionnement et frais annexes)

Le calcul des frais de fonctionnement comprend la participation du Comité Régional à la cotisation relative à l'assurance, l'entretien, les réparations du véhicule... **Le montant a été fixé à 95 € TTC par jour.**

Les autres frais inhérents à l'action sont à la charge du Comité Régional.

ÉVALUATION / CRITÈRES

- 🌐 Nombre de personnes touchées par l'action « Caravane Sports pour Tous »
- 🌐 Nombre de personnes en milieu rural sensibilisées
- 🌐 Nombre de personnes en situation de handicap sensibilisées
- 🌐 Nombre de partenaires (Collectivité territoriale...)
- 🌐 Nombre de nouveaux clubs Sports pour Tous